

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT / PSF 2025 – 2028

FEMINISER ET RAJEUNIR NOTRE FÉDÉRATION

ACTION LOLF : DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE (1)
SOUS ACTIONS : DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FÉMININE

ÉTAT DES LIEUX

Un slogan : La plongée avec un « e » !

La féminisation et la mixité font partie des « 10 engagements » de la fédération et sont clairement identifiés dans les PSF successifs depuis 2012 et la mise en place du 1^{er} plan de féminisation en 2013. Il existe une réelle volonté d'intégrer les femmes dans les instances dirigeantes, l'encadrement et la formation tant au niveau du siège national que des organismes déconcentrés de la fédération. Ainsi, les actions conduites par la fédération pour mieux féminiser et mixer ses populations de licenciés ont permis de faire passer le taux de féminisation des licenciés de 30,9% en 2014 à 33,7% en 2024 avec une progression de + 2% au cours de la dernière olympiade.

Il est utile de préciser qu'en 2024, le taux de féminisation chez les pratiquants de 0 à 30 ans est de 42,5 % et de 30,5% chez les plus de 30 ans. Cette différence d'importance est le fait que les jeunes pratiquent majoritairement nos disciplines compétitives qui, dans leurs formats d'épreuves, respectent une parfaite mixité. Ils pratiquent peu la plongée avec scaphandre et l'apnée, disciplines dont l'image « à risques » est nuisible auprès des prescripteurs.

Au-delà de répondre à la « commande » publiques qui est de tendre vers une parfaite mixité avec un 1^{er} cap à franchir qui est fixé à 35%, l'amélioration du taux de féminisation représente un autre enjeu majeur pour notre fédération. En effet, féminiser est un levier pour rajeunir la population de nos licenciés dans un contexte où 30% des 135 000 licenciés ont plus de 55 ans et seulement 15% ont moins de 20 ans. Si la corrélation entre l'augmentation du taux de féminisation et l'abaissement de l'âge moyen des licenciés n'est pas démontrée, il est néanmoins fort de constater que cet âge moyen est passé de 46,1 ans en 2018 à 43,9 ans en 2024 soit un abaissement de moins 2,1 ans en deux olympiades (*) dans un contexte où le taux de féminisation a évolué de façon quasi similaire par tranche d'âge sur la même période.

Cet âge moyen est cependant à nouveau en augmentation, passant de 42,6 ans en 2023 à 43,9 ans en 2024 et cette tendance ne va pas s'inverser si les pertes de licence chez les jeunes se poursuivent. Fort est de constater que depuis 2018, la population des 0 à 20 ans est passée de 25 005 licenciés (17,8 % du total licenciés) à 20 885 licenciés (15,5 % du total licenciés) ce qui représente **une perte de 4 120 licenciés**. Celle des 0 à 30 ans est passée de 42 368 licenciés (30,1 % du total licencié) à 37 873 licenciés (28,1 % du total licenciés) ce qui représente une perte 4 495 licenciés et celle des plus de 30 ans est passée de 98 334 licenciés (69,9% du total licenciés) à 96 872 licenciés (71,9 % du total licenciés) ce qui représente une perte de 1 462 licenciés. Concernant ces derniers, les pertes sont probablement la conséquence de l'âge grandissant d'une forte proportion de nos licenciés (faut-il rappeler que plus de 30% d'entre eux ont plus de 55 ans) et de ses effets « indésirables » quand bien même la plongée peut se pratiquer jusqu'à un âge avancé. À noter que le taux de fidélisation reste élevé chez les populations plus âgées (environ 65 %).

Clairement, l'hémorragie se situe au niveau des 0 à 20 ans, population « volatile ».

Si la crise COVID 19 a induit des pertes majeures en licenciés (**), en particulier chez les jeunes et les féminines qui ont tardés à se réengager sans jamais revenir dans les proportions de licenciés initiales, ce n'est pas la seule explication, loin de là. Il y a donc une réelle urgence à inverser la tendance en analysant les motifs de ces reculs pour développer de nouveaux services et rendre notre fédération plus attractive auprès des femmes et des jeunes. Sans action particulière à leur destination, la fédération n'arrivera pas à repasser le cap « vital » des 135 000 licenciés et se mettra en péril sauf à réinterroger totalement son organisation actuelle (***).

Il est à mentionner que ces pertes de licenciés impactent aussi à la baisse le nombre des certifications des 1^{ers} niveaux de pratique (baptêmes, PE12 et N1) qui ciblent les pratiquants « entrants » dans la fédération (confirmé par les tendances du début de saison 2025). Les conséquences sur le modèle économique de la fédération est majeur (***).

() L'âge moyen des femmes est passé de 42,9 ans à 40,6 ans et l'âge moyen des hommes est passé de 47,6 ans à 45,6 ans entre 2018 et 2024*

*(**) En sortie de crise COVID 19, la fédération est passée de plus de 140 000 à 108 000 licenciés. Des « trous » générationnels d'importance et durables sont constatés et impactent notamment le sport compétition.*

*(***) Le modèle économique de la fédération repose exclusivement sur les adhésions, les licences et les certifications : en l'état actuel de son organisation, de ses charges, de son offre et de sa politique tarifaire, il est vital de passer ce cap des 135 000 licenciés pour retrouver le minimum de confort financier nécessaire à son développement.*

Principales actions conduites lors des précédentes olympiades

Féminisation

Plusieurs actions et évènements dédiés ont été mis en place par les comités comme les structures membres à l'exemple des opérations « Les filles des îles » (série de week-end organisé par le comité régional Bretagne Pays de la Loire), « La journée des héroïnes de la mer » (rencontre entre femmes organisée par une structure commerciale agréée) ou encore « La matinale de la plongée avec un e » (série d'évènements conviviaux avec ateliers thématiques organisés chaque année par le comité départemental 67 à la base fédérale de la Gravière du Fort) qui a inspiré le slogan national "Plongée avec un e".

Une enquête nationale « Faites-vous connaître » a été mise en place en 2022 pour identifier les initiatives exemplaires qui contribuent à rendre notre fédération et les activités subaquatiques plus accessibles et plus inclusives. Un concours « Nos féminines à l'honneur » a été initié avec l'objectif de mettre en valeur les projets porteurs à l'occasion du salon international de la plongée de Paris.

Dans le cadre de la refonte de l'école française de plongée engagée lors de la précédente olympiade, une réflexion relative au développement de comportements et d'une pédagogie différenciée en adéquation avec les attentes du public féminin a été engagée avec l'objectif d'être attractif et d'augmenter significativement le nombre de licenciés et le taux de féminisation de la fédération. Celle-ci n'est pas encore aboutie.

Des quotas ont été instaurés pour intégrer les fonctions d'instructeur régional et national auparavant exclusivement occupées par des hommes.

En compétition, toutes les disciplines prévoient les mêmes épreuves pour les féminines et les hommes. Les règles de compétition sont les mêmes et les conditions pour performer sont identiques. Dans certaines disciplines comme en apnée, les ordres de départ s'opèrent au regard des annonces de performance et non par genre. Dès lors qu'un nouveau format compétitif est mis en place, celui-ci est créé pour les féminines et les hommes, indifféremment. Toute nouvelle création d'une épreuve en équipe (relais) est obligatoirement mixte (2 femmes – 2 hommes). Ce choix a l'avantage de démultiplier les possibilités de choix stratégique dans l'ordre des relais et permet l'incertitude du résultat jusqu'à la dernière seconde.

Le colloque des acteurs de la performance organisé chaque année depuis 2017 à l'INSEP intègre régulièrement des thématiques spécifiques aux femmes et aux jeunes pour permettre à l'encadrement et aux sportifs de prendre en compte les spécificités physiologiques et psychologiques des femmes et des adolescents dans leur action.

Une rubrique « Plongée avec un e » a été intégrée dans chaque numéro du magazine Subaqua en version papier (20 parutions sur l'olympiade) et en version digitalisée depuis 2024. Une page Facebook a de même été créée.

4 candidatures de nos femmes bénévoles ont été retenues par le CNOSF dans le cadre de son cycle de formation « club des 300 femmes dirigeantes ». De plus, 2 candidatures de jeunes femmes (moins de 35 ans) ont aussi été retenues dans le cadre du cycle de formation « Jeunes dirigeants de demain » du CNOSF. Ces personnes ont depuis intégré des fonctions de présidence de commission nationale ou d'OD.

Un tour de France des bases fédérales a été initié en 2024 pour aller au-devant des plongeuses, dans leur région, plonger ensemble et provoquer des échanges sur la parité et la mixité, évaluer l'importance du changement des mentalités et en déduire des orientations pour les prochaines mandatures.

Enfin, les modifications statutaires induites par la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et notamment les dispositions concernant la parité totale des instances fédérales nationales en 2024.

Politique Jeunes

Un format d'animation dénommé « Oxyjeunes » a été initié chaque année depuis 2023 aux vacances d'automne dans l'objectif de valoriser la pratique polyvalente des différentes disciplines sportives de la fédération, avec des sélections issues des différentes régions.

Dans le cadre de la refonte de l'école française de plongée engagée lors de la précédente olympiade, de nouveaux champs de compétences en matière de profondeurs et de prérogatives ont été définis. Une révision complète des cursus est en cours pour une approche plus ouverte et facilitée avec un accès plus souple à l'autonomie et à l'encadrement pour les mineurs dès 16 ans tout en assurant des conditions de sécurité et un accompagnement renforcé. Le code du sport a été modifié en conséquence (des modifications complémentaires sont à prévoir).

Au même titre que pour les publics féminins, une réflexion relative au développement de comportements et d'une pédagogie différenciée reste à conduire.

A signaler le dépôt en octobre 2024 d'un dossier Erasmus + Jeunesse de coopération européenne, coordonné par la FFESSM, sur les bienfaits de la plongée sur la santé mentale des jeunes et intitulé "One health under water" (réponse attendue en janvier 2025)

Limites

- ✓ L'absence d'étude socio-économique actualisée relative à la plongée subaquatique et à l'évolution de son « marché » concurrentiel
- ✓ La perception négative des activités subaquatiques, qualifiées de « dangereuses » et non uniquement à risques, ce qui nuit à leur attractivité
- ✓ Le manque de créneaux piscine ainsi que les horaires souvent inadaptés (tard le soir) qui réduisent l'offre et la fréquence des temps de pratique hebdomadaire (situation aggravée par l'effet JOP sur la natation, le triathlon...)
- ✓ Les habitudes et la résistance au changement des dirigeants et des encadrants qui appartiennent majoritairement à la population des 30% de licenciés de plus de 55 ans
- ✓ L'entre soi de bon nombre de clubs de plongée avec bouteille qui ne souhaitent pas s'ouvrir à de nouveaux publics, notamment développer des sections jeunes et l'image renvoyée par ces derniers
- ✓ Des contraintes réglementaires renforcées spécifiques aux activités subaquatiques et la codification des niveaux de pratique et d'encadrement (évolutions imposant de modifier le code du sport)
- ✓ La « peur » d'accueillir des mineurs, particulièrement en plongée et en apnée loisir, dans un contexte de société n'acceptant plus le risque
- ✓ Les coûts de mise en œuvre des activités, particulièrement la plongée avec bouteille, et l'éloignement des sites de pratique en milieu naturel pour les « clubs de l'intérieur »
- ✓ Un développement qui repose quasi exclusivement sur l'énergie bénévole pour former, équiper, coordonner les initiatives locales du fait :
 - D'une trop faible professionnalisation des clubs et des organismes déconcentrés de la fédération
 - D'un effectif CTS insuffisant pour dédier un cadre à cette mission
 - D'une capacité financière de la fédération trop réduite pour dégager les moyens nécessaires pour mettre en place un projet de développement ambitieux incluant la création de nouveaux emplois durables dont ESQ
- ✓ Des schémas culturels induisant encore trop souvent des comportements « machistes » contraires à la bienveillance attendue par les femmes (*)
- ✓ Le manque de visibilité médiatique de femmes et de jeunes qui plongent
- ✓ La faiblesse du creuset des cadres féminins diplômés qui rend difficile la féminisation des équipes d'encadrement dans toutes les disciplines et à tous les niveaux d'intervention

(*) Il est à rappeler que les activités de plongée sont historiquement issues de pratiques militaires qui ont pendant très longtemps tenues éloignées les féminines et les jeunes. Si l'époque est révolue, pour autant, la plongée conserve encore une image de discipline d'accès restreint et les stéréotypes persistent.

Ressources

- ✓ Accessibilité et plan de féminisation : <https://ffessm.fr/les-10-engagements/1-accessibilite>
- ✓ Cours de formation technique des jeunes plongeurs : <https://plongee.ffessm.fr/jeunes-plongeurs>

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1. Changer notre image auprès des jeunes et des femmes et renforcer notre attractivité des activités (environnement et organisation sécurisée)
2. Capter et fidéliser le public jeune de moins de 20 ans avec une offre, des services (dont carnet de plongée digitalisé) et des progressions adaptées dans toutes les disciplines
3. Donner de la « visibilité » aux actions engagées à l'occasion d'événements médiatiques (journée nationale du sport féminin, journée internationale des droits des femmes, etc...)
4. Lancer une réflexion sur la politique de titre visant à être plus attractif et plus accessible pour les familles, les jeunes et les femmes
5. Éradiquer les comportements inadaptés
6. Lever les barrières psychologiques :
 - Inciter et permettre aux femmes d'oser se former et à prendre des responsabilités
 - Inciter les clubs à accueillir des mineurs et à ouvrir des sections « Jeunes plongeurs avec bouteille ou en apnée » (exploiter le savoir-faire des disciplines compétitives)
7. Inciter les jeunes et les femmes à accéder aux organes dirigeants et aux fonctions de moniteur, d'entraîneur et d'arbitre :
 - Permettre aux mineurs d'accéder aux diplômes d'encadrement et mieux accompagner les femmes et les jeunes dans leur parcours de formation
 - Adapter et moderniser les contenus d'enseignement et de formation aux spécificités des publics jeunes et féminins
 - Développer les formations en e-learning permettant d'adapter le rythme des formations ne nécessitant pas de face à face pédagogique et d'expérience de la pratique
8. Féminiser les équipes dirigeantes et d'encadrement dont équipes de France
9. Atteindre l'objectif imposé de parité dans la composition des instances dirigeantes des organismes déconcentrés à horizon 2028 (application de la loi de démocratisation du sport du 2 mars 2022)

PROMOTION

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Animer un espace dédié au sein du stand fédéral et organiser un concours et des séances découverte (piscine) dans le cadre du salon international de la plongée de Paris
- ✓ Organiser des opérations de communication ciblées :
 - Alimenter, avec des portraits « inspirants », les rubriques « Plongée avec un E » et « Jeunes plongeurs » de la revue fédérale Subaqua en version papier et digitalisée
 - Proposer des exhibitions valorisant le dispositif « palmez vers son bien-être » et les nouvelles pratiques, leur accessibilité et, le cas échéant, leur dimension artistique, poétique et créative : randonnée subaquatique, « sea trekking », « mermaiding », danse sous l'eau...
 - Valoriser nos activités culturelles pour se différencier (biologie sous-marine, photo et vidéo...)
 - Créer un compte Instagram / TikTok dédié aux jeunes pratiquantes (partage d'expériences, tutos, images immersives, échanges consacrés aux améliorations à apporter pour développer la plongée au féminin (freins, remèdes, propositions...))
 - Collaborer avec des influenceurs engagés pour la cause des femmes dans le sport et la préservation de la nature
 - Participer à la journée internationale des droits de la femme en proposant des actions originales et exemplaires

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Identifier les motifs de décrochage des jeunes et des femmes dont post-maternité (2025)
- ✓ Sensibiliser les organismes déconcentrés à la nécessité de gagner en attractivité vis-à-vis des publics féminins et jeunes lors du forum des OD organisé en début d'olympiade (2025)
- ✓ Créer une rubrique « Jeunes plongeurs » dans la revue Subaqua (2026)
- ✓ Produire une campagne nationale promouvant les actions de personnalités féminines de la fédération (présidente de structure, monitrice, pilote de bateau, entraîneur, sportive, jeune ambassadrice...) incluant des vidéos et des témoignages (2026 ou 2027)

RÉFLEXIONS ET PRODUCTION D'OUTILS

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Officialiser la reconnaissance de la discipline transversale « Mermaiding » dans les statuts et dans la couverture assurantielle de la fédération (2025)
- ✓ Moderniser le e-learning Niveau 1 réalisé en 2020 en intégrant des images plus « fun » d'un public plus jeune et des femmes (2025)
- ✓ Réfléchir une politique de titre (licence et ATP) adaptée et une stratégie de vente différenciée entre les clubs affiliés et les structures commerciales agréées (2026)
- ✓ Rénover les parcours de formation en fonction des attendus des femmes et des jeunes en lien avec le projet de création d'une « École de l'Ô » formant à l'aisance aquatique et aux premiers niveaux de pratique dans les différentes disciplines subaquatiques (2026)
- ✓ Valoriser les services fédéraux avec une communication adaptée en fonction des publics ciblés et différenciée entre les clubs affiliés et les structures commerciales agréées (2026)
- ✓ Concevoir un dispositif de recensement des sections jeunes et « Plongée avec un E » au sein des clubs (2025 et 2026)
- ✓ Identifier les motifs de décrochage des jeunes et des femmes dont post-maternité (2026)
- ✓ Produire un projet de documentaire ou reportage diffusable auprès du grand public et éligible au fond de soutien à la production audiovisuelle de l'ANS (2026 ou 2027)

- ✓ Valoriser les structures accueillant les jeunes avec une signalétique spécifique et étudier l'intérêt d'une labellisation (2027)

RELATIONS INTER-FÉDÉRALES, AVEC L'ÉTAT ET LES PARTENAIRES

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Renforcer les liens avec le MEN, le sport scolaire (UNSS) et universitaire (FFSU) :
 - Constituer un réseau d'enseignants qualifiés dans le champ des activités subaquatiques et volontaires pour promouvoir la pratique au sein de l'enseignement secondaire et supérieur
 - Identifier les sections sportives scolaires (ainsi que les sections dans les lycées agricoles et maritimes)
 - Conventionner avec les clubs « support »

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Renégocier la convention avec l'éducation nationale et le sport scolaire (2026)
- ✓ Amorcer les relations avec l'USEP (2026)

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DE PRATIQUE

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Assister techniquement les équipementiers pour développer des matériels adaptés et faciliter le développement de la pratique

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Développer un partenariat spécifique avec un équipementier pour dotation clubs labellisés exemplaires (2027)

ÉVÈNEMENTS

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Définir des formats d'opérations de découverte des activités subaquatiques ouvertes au grand public et aux familles en milieu artificiel et en milieu naturel
- ✓ Organiser un challenge national dénommé « Oxyjeunes » valorisant la diversité des pratiques auprès de nos jeunes licenciés
- ✓ Participer au championnat national UNSS et aux compétitions internationales universitaires

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Organiser un séminaire « Avenir des jeunes au sein de la fédération » (2026)
- ✓ Faire évoluer le format d'« Oxyjeunes » dans l'objectif de valoriser les fonctions de jeune organisateur, de jeune arbitre, de jeune sauveteur... (2026)
- ✓ Proposer des formats d'événements à destination du grand public et plus particulièrement des femmes, des familles et des jeunes pour découvrir la diversité de nos activités subaquatiques (2026 et 2027)

FORMATION SPECIFIQUE DES DIRIGEANTS, DES PRATIQUANTS ET DES ENCADRANTS

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Mettre en place un plan « + de femmes monitrices » et « + de femmes entraîneurs » avec un dispositif d'accompagnement dédié (mentoring...)
- ✓ Intervenir sur les thématiques « Plongée avec un E » et « Jeunes plongeurs » lors des séminaires d'instructeurs nationaux (formateurs de formateurs)

- ✓ Intégrer aux formations fédérales un module relatif aux spécificités de l'accueil des publics ciblés, à la pédagogie et aux apprentissages associés afin de développer les compétences et les attitudes requises
- ✓ Développer les passerelles interactivités subaquatiques
- ✓ Intervenir dans les formations aux diplômes d'État de plongée ; participer au programme d'accompagnement de 30 femmes au métier de monitrice de plongée (à l'initiative du CREPS PACA – site d'Antibes)

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Adapter et moderniser les contenus de formation, les outils (e-learning notamment) et les rubans pédagogiques des diplômes fédéraux pour répondre aux attendus des jeunes générations (2025 et 2026)
- ✓ Concevoir un module relatif aux spécificités de l'accueil des publics ciblés et à la pédagogie associée (2026)
- ✓ Développer des contenus d'enseignement et d'animation en lien avec les pratiques plébiscitées par les femmes et les jeunes : randonnée subaquatique, « mermaiding », danse sous l'eau, fit'palmes, biologie et photo-vidéo sous-marine... (2027 et 2028)

DEPLOIEMENT TERRITORIAL

Actions reconductibles tous les ans

- ✓ Identifier et décliner le dispositif dans le projet sportif des OD du territoire
- ✓ Former des équipes dans chaque région composé d'un référent « Plongée avec un e », d'un référent « Jeunes plongeurs » et de personnes ressources (le cas échéant, impliquer le CTS).
Cette équipe aura pour missions de :
 - Faire travailler les commissions régionales sportives ensemble (transversalité des pratiques et mutualisation)
 - Identifier des ambassadeurs dans les clubs affiliés et des structures commerciales agréées pour conseiller et accompagner ces dernières
 - Organiser des temps d'échange sur la thématique de l'accueil des femmes et des jeunes dans les clubs et les SCA
 - Promouvoir les activités subaquatiques dans les établissements scolaires et universitaires
 - Accompagner les organisateurs d'événements promotionnels
 - Recenser les initiatives exemplaires ; les valoriser et les promouvoir au niveau national
- ✓ Mobiliser les prescripteurs et les cadres experts de la fédération dont les CTS, les formateurs de formateurs et particulièrement les instructeurs régionaux et nationaux (organisation de séminaires annuels)
- ✓ S'appuyer (le cas échéant) sur les bases fédérales pour expérimenter et valoriser les « savoir-faire » de la fédération (fonction de « vitrine » à promouvoir)
- ✓ Orienter prioritairement les subventions du dispositif « PSF – Parts territoriales » (tendre vers + de 25% de la sommes globale allouée à la fédération / Minimum imposé par l'ANS : 20%)

Actions à créer ou ponctuelles et année de réalisation espérée

- ✓ Organiser le forum des organismes déconcentrés de la fédération pour débattre des priorités fédérales et de leur déclinaison territoriale (2025)

INDICATEURS

Objectifs ciblés sur la base des scores réalisés en 2024

INDICATEURS DE SUIVI	2024	2025	2026	2027	Cible 2028
Total licences	134 745				137 000
Nombre de licenciés de 0 à 20 ans	20 883				25 000
Part licences des 0 à 20 ans	15,5 %				Tendre vers les 20%
Taux de féminisation des 0 à 20 ans	40,9 %				50%
Nombre de licenciés de 0 à 30 ans	37 877				40 000
Part licences des 0 à 30 ans	28,1 %				Passer le cap des 30%
Taux de féminisation des 0 à 30 ans	42,5 %				+ de 40%
Taux de féminisation des plus de 30 ans	30,5 %				Gagner 1 %
Taux moyen de féminisation	33,9 %				+ de 35%
Âge moyen	43,9				40 ans

BUDGET PRÉVISIONNEL

BUDGET PREVISIONNEL	2025	2026	2027	2028
Communication, promotion et production de supports	D : 10 000 €	D : 10 000 € (25 000 € ?)	D : 10 000 €	D : 10 000 €
Participation et organisation évènements dont salon de la plongée, forum des OD, « Oxyjeunes » et championnat UNSS	D : 65 000 €	D : 55 000 €	D : 55 000 €	D : 55 000 €
Relations interfédérales	D : 2 000 €	D : 2 000 €	D : 2 000 €	D : 2 000 €
Participation aux compétitions UNSS et FFSU	D : 3 000 €	D : 3 000 €	D : 3 000 €	D : 3 000 €
Organisation séminaire « Avenir des jeunes au sein de la fédération »		D : 14 000 €		
Formation	D : 15 000 €	D : 15 000 €	D : 15 000 €	D : 15 000 €
Déploiement territorial	D : 10 000 €	D : 5 000 €	D : 5 000 €	D : 5 000 €
Masse salariale	D : 24 626 €	D : 24 626€	D : 24 626€	D : 24 626€
Charges Patronales	D : 10 974 €	D : 10 974 €	D : 10 974 €	D : 10 974 €
Partenariats			R : 5 000 € (*)	R : 5 000 € (*)
TOTAL	D : 140 600 € R : 0 €	D : 139 600 € R : 0 €	D : 125 600 € R : 5 000 €	D : 125 600 € R : 5 000 €
Subvention ANS demandée	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Appel à projet ANS soutien audiovisuel		10 000 €		

(*) Recettes espérées en fonction des partenariats espérés avec équipementiers à identifier